

**De par le Roy et Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc du Maine ... ,
ordonnance qui enjoint aux médecins, chirurgiens & apothicaires de l'Artillerie de
faire enregistrer leurs brevets au greffe du Bailliage de l'Artillerie de France. Du 10
novembre 1732.**

Titre(s) : De par le Roy et Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc du Maine ..., ordonnance qui enjoint aux médecins, chirurgiens & apothicaires de l'Artillerie de faire enregistrer leurs brevets au greffe du Bailliage de l'Artillerie de France. Du 10 novembre 1732. [PARTIE de Livre]

Editeur, producteur : S. l. : s. n., 1732

Description matérielle : 2 p. ; 25,5 cm.

Sujet(s) : législation

18e siècle

médecin

artillerie

règne de Louis XV 1715-1774